

laTribune

Publié le 14 mars 2017 à 18h26 | Mis à jour le 14 mars 2017 à 18h26

Dix-huit mois pour s'entendre au CIUSSS



On connaît maintenant le portrait syndical des 17 000 employés du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, mais le travail ne fait que commencer.

ARCHIVES, LA TRIBUNE

CLAUDE PLANTE

La Tribune

(Sherbrooke) On connaît maintenant le portrait syndical des 17 000 employés du CIUSSS de l'Estrie-CHUS, mais le travail ne fait que commencer.

On devra maintenant entreprendre une ronde de négociations pour renouveler des ententes locales. On dispose de 18 mois pour s'entendre, dicte la loi de la fusion du monde de la santé et des services sociaux des Cantons-de-l'Est.

Rappelons que le personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires, dit de « catégorie 1 » sera représenté par la FIQ (Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec).

Marie-Josée Forget, présidente SPSE-FIQ, est d'accord pour dire que son organisation sort gagnante de la ronde d'affiliation syndicale au CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

« Nous avions 4800 membres, nous en avons aujourd'hui 5200. On peut dire que nous sommes devenus un gros syndicat », dit-elle.

« La FIQ couvrait déjà le territoire de Saint-Paul-d'Abbotsford à Lac-Mégantic. Nous sommes donc au courant des problématiques de tout le réseau. Nous avons des solutions à proposer. Nous avons donc hâte de nous asseoir et de négocier. »

Quatre centrales syndicales

Les 56 anciens syndicats sont maintenant regroupés en quatre organisations qui compteront de 4000 à 5000 membres. Quatre grandes centrales syndicales ont été choisies pour former autant de syndicats dans le réseau de la santé, soit la CSN, le SCFP-FTQ, l'APTS et la FIQ.

« Nous représentions 1850 membres avant. On en a 4600 maintenant. »

Rappelons que le personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers (catégorie 2) seront quant à eux représentés par le SCFP-FTQ (Syndicat canadien de la fonction publique - Fédération des travailleurs du Québec). Le personnel de bureau, les techniciens et les professionnels de l'administration (catégorie 3) seront représentés par la CSN (Confédération des syndicats nationaux). Quant aux techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux (catégorie 4), ils ont choisi d'être représentés par l'APTS (Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux).

« Nous sommes heureux du résultat du vote », lance Éric Bergeron, porteur du dossier au SCFP-FTQ. « Nous représentions 1850 membres avant. On en a 4600 maintenant. »

« On peut dire que c'était difficile comme campagne. Nous avons effectué des tournées des établissements depuis décembre. Nous avons expliqué notre démarche aux employés. »

« Une perte »

À la CSN, on se dit déçu du résultat du vote. La centrale représentant des syndiqués dans les quatre catégories avant le vote. « Pour nous, c'est une perte », convient Denis Beaudin, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie. « Nous espérons unifier la région. »

« Nous allons continuer de travailler fort pour défendre nos membres. Il y a des gens dans ce groupe qui militent depuis longtemps. »